



Genève, le 31 octobre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

Nouvel emprunt vert pour le canton de Genève

Le canton de Genève a émis avec succès le 29 octobre 2019 un nouvel emprunt sous forme d'obligations "vertes" (green bonds). Cette émission a attiré de nombreux investisseurs et a permis de lever 660 millions de francs pour couvrir les investissements réalisés par le canton pour la construction de la liaison ferroviaire Cornavin Eaux-Vives Annemasse (CEVA).

Après un premier emprunt vert de 620 millions en 2017 pour financer des bâtiments à haute valeur énergétique dans le domaine de la santé, cette nouvelle opération confirme l'engagement du canton en faveur du développement durable, conformément aux principes directeurs de sa constitution cantonale. C'est en ce sens que le Canton a adopté en 2015 un plan climat cantonal à l'horizon 2030, qui vise notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au niveau de l'administration publique, le canton a mis en place un système de management environnemental couvrant les achats, l'énergie, les déchets et la mobilité.

Les *green bonds* sont des obligations qui visent à financer ou refinancer des projets qui respectent les principes-clés élaborés à l'échelle internationale. La conformité aux *green bond principles* a été évaluée par une société spécialisée indépendante. Le projet est conforme aux objectifs de développement durable n°11 et n°13 des Nations Unies (villes et communautés durables, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Les bénéfices attendus du projet sont notamment une réduction du trafic routier (objectif de 12%) et l'évitement d'émissions de CO₂.

Les fonds collectés via l'emprunt seront utilisés pour refinancer la part cantonale des coûts de construction de la liaison ferroviaire CEVA réalisés à ce jour. La liaison ferroviaire CEVA, d'une longueur totale de 16 kilomètres, dont 14 sur territoire suisse, relie la gare centrale de Cornavin à celle d'Annemasse (France). Elle sera mise en service le 15 décembre prochain et permet de donner naissance à un véritable réseau express régional (RER), le Léman Express. Du point de vue financier, cette émission a permis au canton d'élargir la base d'investisseurs du canton aux acteurs sensibles à la finance durable et intéressés par cette classe d'actifs. Le canton a pu lever 660 millions de francs répartis en trois tranches de 175 millions à 8.5 ans (coupon 0%), de 285 millions à 12.5 ans (coupon 0.125%) et de 200 millions à 20 ans (coupon 0.3%).

Commentant ce nouvel emprunt vert, Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, se réjouit de "démontrer une fois de plus l'engagement du canton en faveur du développement durable conformément aux objectifs ambitieux qu'il s'est fixé". M. Serge Dal Busco, vice-président du Conseil d'Etat, chargé du département des infrastructures, relève pour sa part que "le succès de cet emprunt

exemplaire ne fait que souligner le rôle déterminant que jouera le Léman Express pour une mobilité respectueuse de l'environnement dans notre région".

Pour toute information complémentaire: Mme Tatiana Oddo Clerc, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DF, T. 022 327 98 21 / 079 527 73 17, ou M. Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 022 327 98 07 / 079 432 58 84.